

# Gaz de schiste: «Nous demandons l'abrogation des permis»

TCHAT

L'eurodéputé Europe-Ecologie, José Bové, se mobilise contre l'exploration de gaz de schiste, jugée catastrophique pour l'environnement, il a répondu à vos questions.

105 réactions



José Bové en octobre 2008, à Bordeaux (Regis Duvignau / Reuters)

**Lulu.** Si j'ai bien compris le danger vient du forage, comment ça se passe en fait?

**Gouly08.** J'aimerais savoir pourquoi l'exploitation de gaz dans les schistes (terme à mon avis plus approprié que «gaz de schiste») pose plus d'inquiétude que l'exploitation «traditionnelle» ou le stockage de gaz naturel qui se fait sur le territoire (Lacq) par exemple?

**José Bové.** La technique utilisée pour l'exploitation du gaz de schiste est une technique très particulière. Quand on fore pour exploiter du pétrole ou du gaz dit «conventionnel», il suffit de forer pour récupérer ces produits dans une cavité, donc on aspire.

Pour le gaz de schiste c'est tout à fait différent, dans la mesure où le gaz est prisonnier dans la roche. Il faut donc forer entre 2000 et 4000 mètres de profondeur, à la verticale. Puis, ensuite, partir à l'horizontal dans la roche pour extraire le gaz qui est prisonnier dans la roche. Il faut fracturer cette roche en envoyant de l'eau sous très haute pression, chargée de plusieurs centaines de produits chimiques. Cette eau envoyée sous haute pression avec les produits chimiques fracture la roche et permet au gaz d'être libéré.

**Momo.** Quel est l'impact des forages? Y a-t-il aussi un danger direct pour la population?

L'impact de cette technologie - et il n'y en a pas d'autre possible -, c'est d'abord les risques liés aux problèmes des nappes phréatiques, puisque cette fracturation peut renvoyer de l'eau avec des produits chimiques dans ces nappes phréatiques qui sont au-dessus du fond du puits, ainsi que des

quantités de gaz importantes. C'est le premier risque avéré, puisque celui-ci déjà visible aux Etats-Unis et au Canada.

D'autres types de risques existent, cette fois-ci en surface, puisqu'il faut modifier les territoires où les forages ont lieu avec l'arrivée de centaines de camions pour alimenter en eau et en produits chimiques. Ensuite, il faut faire de très grands bassins de stockages des eaux utilisées pour la fracturation. Comme il faut pour extraire ce gaz multiplier les puits sur des zones très proches, ces territoires ne sont absolument plus utilisables pour que ce soit d'autre.

**Gérard. Dans le moratoire sur l'exploitation, pouvons-nous avoir les noms des produits chimiques que les sociétés injectent. et par des analyses indépendantes avoir la teneur et la toxicité de ces produits?**

Nous aimerions bien connaître cette liste, mais jusqu'à aujourd'hui, les Etats-Unis qui ont été le premier pays à exploiter du gaz de schiste, les compagnies ont refusé de la donner. C'est de manière indépendante, en analysant les nappes d'eau polluées que les associations ont pu relever les types de produits chimiques, mais à l'heure qu'il est, il n'y a aucune transparence.

**Hauthisse. En France, combien de projets d'extraction sont en cours, où, et à quel stade d'avancement sont-ils?**

**Curieux. Quelles sont les zones concernées en France?**

Nous avons recensé environ 17 permis de prospections, concernant à la fois le gaz de schiste et le pétrole de schiste. Pour l'instant, les premières zones s'étendent du Nord de Montélimar, jusqu'en Hérault, et l'Aveyron. Elle traversent les départements de l'Ardèche, de la Drôme et du Gard. Mais d'autres permis ont été octroyés dans le Lot, couvrant aussi une partie du département du Tarn-et-Garonne. Il semblerait même que des permis soient aussi octroyés dans la région de Forcalquier mais aussi dans la Vaucluse, en Picardie, et en Ile-de-France. Aux dernières nouvelles un autre permis a été donné aussi en Dordogne.

**Eunice. Vous avez obtenu gain de cause, non? Puisque le gouvernement a tout suspendu. Vous avez d'autres revendications?**

**Fogheard. J'avais cru comprendre qu'un moratoire avait été décidé par Mme NKM, qu'en est il vraiment ?**

Suite à la dénonciation publique, et à la levée de bouclier des citoyens des territoires concernés, mais aussi de la quasi totalité des élus, la ministre de l'Environnement a annoncé la mise en place d'une étude sur la faisabilité de ces prospections.

Le problème c'est que les permis n'ont pas été arrêtés, et que pour nous cette étude, qui sera conduite par des fonctionnaires du corps des Mines et des Ponts, ne se fait qu'avec les compagnies pétrolières comme interlocuteurs. Le débat est tronqué dès le départ, c'est pourquoi nous demandons l'abrogation des permis, qui est la seule façon de pouvoir reprendre l'ensemble du débat de manière transparente, sans avoir sur la tête une épée de Damoclès.

**Ravachol. Comment s'opposer sur le terrain à des entreprises privées, qui peuvent**

**rendre un processus irréversible vu la lâcheté et le clientélisme de nos gouvernants ?**  
**Arnaud. J'habite en Sud-Ardèche et la mobilisation commence à prendre de l'ampleur... Les enjeux sont tellement énormes pour les Etats que ça va être un combat de David contre Goliath. Quels sont les outils les plus efficaces à mettre en oeuvre pour bloquer le processus au niveau local ou régional?**

C'est vrai que ce combat s'apparente au combat de David contre Goliath, mais la bonne nouvelle c'est que c'est David qui a gagné. Aujourd'hui, ce combat peut être un combat long. C'est pourquoi il est important que la mobilisation se fasse avant même que les compagnies viennent sur le terrain. Il est important que l'ensemble des citoyens des zones concernées se mobilisent, mais au-delà l'ensemble des citoyens français, et aussi européen, dans la mesure où d'autres projets sont envisagés, notamment en Allemagne et en Pologne.

La première chose à faire, c'est de signer la pétition «Gaz de schiste, non merci». Il faudrait ensuite constituer des collectifs sur l'ensemble des territoires concernés. Inciter les élus qui ne l'auraient pas encore fait, à mettre en place des comités territoriale pour prendre des délibérations et demander l'abrogation des permis d'exploration. Mais aussi, et c'est très important, à demander un débat public sur l'énergie en France.

**Lhermite. Les écolos ont fait le buzz il y a 20 ans avec les pluies acides dont ne parle plus du tout! N'est-ce pas avant tout un gros coup de pub?**

J'aurais bien aimé que ce soit un coup de pub. Malheureusement ce n'est pas cela, c'est un risque réel, comme les pluies acides l'ont été et sont toujours. C'est un problème lié aux modes de productions industrielles et à la destruction des écosystèmes par les émanations des industries polluantes.

Aujourd'hui, la volonté des compagnies pétrolières d'extraire ces nouveaux gisements ne prend absolument pas en compte la nécessité de diminuer les émissions de CO2 et d'entrer dans une ère de limitation des gaspillages énergétiques, et de transformation écologique des modes de production.

**II. Pour moi, au-delà de l'impact local sur l'environnement, l'enjeu principal est la possible relance d'une économie basée sur une énergie carbonée , alors que l'on doit réorienter l'économie sur la sobriété, la relocalisation et les énergies renouvelables? Qu'en pensez-vous?**

Je suis tout à fait d'accord avec votre analyse. C'est pour cela qu'il faut demander un large débat sur la question de l'énergie. On sait que la première chose à réaliser c'est lutter contre le gaspillage de l'énergie, que ce soit dans l'habitat, les transports, ou l'industrie. Aujourd'hui se lancer dans cette fuite en avant du gaz de schiste, c'est tourner à la nécessaire transformation de l'économie.

**Cinq sur cinq. Pourquoi le gaz de schiste intéresse l'Etat? Moins cher? Grande quantité?**

Je ne sais pas si ça intéresse l'Etat. En tout cas, ce qui est sûr, c'est que ça intéresse les grandes compagnies pétrolières et gazières qui, à travers les chiffres qu'elles annoncent en terme de potentiel à exploiter, font grimper le cours de leurs actions de manière tout à fait singulière. En

même temps, la question qui se pose c'est comment l'Etat a octroyé ces permis à un certain nombre de compagnie. Nous n'avons aucune information sur les appels d'offres qui ont eu lieu, et nous sommes légitimement en droit de se poser la question de savoir s'il n'y a pas eu une répartition entre les compagnies avec l'accord de l'Etat sur l'ensemble des territoires.

Un exemple, pour illustrer cela: c'est l'octroi du permis de l'Ile-de-France pour l'huile de schiste, à la compagnie Toréador dont le responsable n'est autre que le demi-frère de monsieur Balkany. C'est pour obtenir les informations sur ces appels d'offres que j'ai saisi le ministre de l'Environnement et le ministre de l'Energie par voix d'avocat pour me faire communiquer des éléments sur l'octroi des permis.

## **II. Les permis du Sud touchent un territoire concerné par trois espaces protégés: Deux Parcs Naturels Régionaux et un Parc National ! Que pensez-vous de ce sacrifice de la protection de la nature aux compagnies pétrolière ?**

Plusieurs permis se retrouvent sur des territoires sur lesquels il y a des Parcs Régionaux. Je pense notamment au Parc des Monts d'Ardèche, et au Parc des Grands Causses. Mais aussi un parc national, le Parc national des Cévennes. Mais aussi sur des territoires qui sont classés soit Natura 2000, ou des zones de protection aux différents classements naturels européens.

Nous avons là un véritable paradoxe. Nous n'avons aucun élément qui permettent de dire que ces territoires ont été consulté avant la signature des permis, puisque aucun élu n'a été averti, ni aucun Parc Régional ou National, encore moins les associations de protection de l'environnement. C'est donc l'omerta la plus totale qui a prévalu. Le paradoxe final étant que la ministre de l'Environnement elle-même a découvert le problème une fois que nous avons lancé la mobilisation.

### **Fab26. On a l'impression que le gouvernement cherche à gagner du temps. Ne risque-t-on pas un passage en force durant l'été ? Que faire si les travaux d'exploration démarrent à Villeneuve-de-Berg cet été, puisque c'est la première commune sur la liste ?**

### **Fab26. On en est à quelque 35 000 signataires de la pétition «Gaz de schiste non merci» ! Est-ce suffisant pour interpeller le gouvernement ou est-ce qu'on est encore loin du compte ?**

Il est clair que le gouvernement, à travers la nomination d'une mission d'enquête et d'un pseudo moratoire, veut éteindre le feu et limiter la mobilisation. C'est pourquoi, comme je le disais précédemment, il faut au contraire renforcer celle-ci et coordonner les territoires pour résister efficacement sur le terrain.

J'appelle d'ores et déjà à empêcher les véhicules des compagnies à venir sur le terrain, et à bloquer tout chantier qui pourrait se mettre en place. Il n'est pas acceptable qu'on nous impose la destruction de ces territoires dans l'intérêt de quelques compagnies, et quand même temps on refuse un débat public et contradictoire sur ces questions.